

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou**  
**Faculté de Génie Electrique et Informatique**



**Avis de consultation**  
**N°08/FGEI/UMMTO/2023-Chapitre 22/22-Article 01.**

La Faculté de Génie Électrique et Informatique de l'université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou lance la consultation portant « **Acquisition de matériel et mobilier pédagogique** », dans le cadre de budget de fonctionnement 2023, chapitre 22-22, article 01.

Le cahier des charges est structuré en deux lots (02) lots:

- **Lot N°01: Acquisition de matériel pédagogique.**
- **Lot N° 02 : Acquisition mobilier pédagogique.**



La présente consultation fera l'objet d'un affichage public et d'une publication sur le site web de l'Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou [www.ummto.dz](http://www.ummto.dz)

Les soumissionnaires qualifiés dans le domaine sont invités à retirer le cahier des charges auprès du secrétariat général de la Faculté de Génie Électrique et Informatique de l'Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention: « **A NE PAS OUVRIR** » et adressée à:

**Monsieur le Doyen de la Faculté de Génie Électrique et Informatique**  
**Consultation N°08/ FGEI/UMMTO/ 2023**  
**Portant « Acquisition de matériel et mobilier pédagogique.»**

**A/ Dossier de candidature :**

- La déclaration de candidature dûment renseignée, signée, datée et cachetée.
- La déclaration de probité dûment renseignée, signée, datée et cachetée.
- Le statut de l'entreprise.
- Copie du registre de commerce.
- Copie de l'identification fiscale
- Copie de l'extrait des rôles apuré ou avec échéancier et daté de moins d'un mois à la date de la soumission
- Copie de l'attestation de mise à jour délivrée par la CASNOS et CNAS.
- Capacités professionnelles (certificat de qualification, agrément ou autre).
- Capacités financières (moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années accompagnées des TCR et les références bancaires).
- Capacités techniques (moyens humains et matériels et références professionnelles)

- Capacités financières (moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années accompagnées des TCR et les références bancaires).
- Capacités techniques (moyens humains et matériels et références professionnelles)

**B/ Dossier de l'offre technique :**

- › Cahier des charges coté et paraphé
- › Numéro et domiciliation du compte bancaire
- › Délai de livraison (engagement écrit).
- › Garantie des composants (engagement écrit).
- › Copie du casier judiciaire datant de moins de trois mois à la date de la soumission
- › Déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, datée et cachetée
- › Déclaration de probité dûment renseignée, signée, datée et cachetée.

**C/ Dossier de l'offre financière:**

- › Lettre de soumission dûment renseignée, signée, datée et cachetée.
- › Bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté
- › Détail estimatif et quantitatif signé, daté et cacheté



Un délai de **huit (08) Jours** est accordé aux soumissionnaires pour préparer et déposer leurs offres au niveau du siège de la faculté à compter du : **29/05/ 2023**.

Le dépôt des offres est fixé à la date du **05/06/2023**, à **10H30** au secrétariat général de la faculté de Génie Électrique et Informatique.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour de la date limite de dépôt : le **05/06/2023** à **11H00** au siège de la faculté de Génie Électrique et Informatique Tizi-Ouzou.

Les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à compter de la date d'ouverture des plis.